Vous avez dit … taxidermiste ? (vers 1998-99)

publié le 25/09/2009

Nous sommes allés à Pamproux chez Monsieur **Jack Simonnet** pour qu'il nous explique les secrets de la taxidermie, mot qui vient du grec taxis (arrangement) et derma (la peau). Le taxidermiste est plus connu sous le nom de naturaliste. Monsieur Simonnet nous a reçus chaleureusement pour nous faire partager sa passion qui est devenue aussi son métier. La taxidermie est un secteur d'activité artisanal et son statut l'est aussi. La pratique de la taxidermie remonte à 1880 où de riches châtelains se faisaient faire des animaux empaillés.
Un métier qui se raréfie :
Monsieur Simonnet est son propre chef d'entreprise. Il établit son travail sur six mois de l'année. C'est pendant les périodes de chasse qu'il reçoit le plus d'animaux. Il travaille seul depuis trois ans car ses trois ouvriers lui revenaient trop cher. Depuis douze ans, il y a eu 450 taxidermistes qui ont arrêté ce travail. En ce moment, il n'y a plus que 500 taxidermistes en France.
En période de chasse, une semaine de travail : " Le lundi, les chasseurs ramènent leurs trophées, je réceptionne, dépouille, étiquette et numérote les animaux et je les mets en chambre de congélation. Je sors aussi les peaux, soit d'un bain, soit du congélateur pour les préparer le mardi, mercredi ou jeudi. Enfin le vendredi, je fais les finitions pour livrer certains de mes clients qui ne peuvent pas venir le samedi. "

Un Ours

D'octobre à février il passe 80% de son temps dans son atelier et 20% dans son magasin. Avant les fêtes de fin d'année il travaille de quatre heures du matin à huit heures du soir, 7 jours sur 7. Les seuls temps de pause qu'il prend dans la journée sont à midi pour déjeuner et le soir quand il a fini son travail. Autrement il n'a pas beaucoup de temps libre.
Taxidermie mode d'emploi :
Pour devenir taxidermiste il faut d'abord avoir un C.A.P. ensuite il faut faire 5 ou 6 mois de stage chez un taxidermiste pour pouvoir entrer dans une école spécialisée.

Naturaliser un animal, comment fait-on ?
Voilà comment il fait pour un mammifère : " d 'abord on dépouille complètement l'animal, ensuite la peau est lavée dans plusieurs bains. Après on la met dans des bains de tannage et selon la grosseur de l'animal on la laisse 8 à 15 jours dans les bains. Ensuite on sort la peau, on la relave et on la laisse s'égoutter une journée. Une fois fait, on l'enfile sur des mannequins, on recoud partout où on a coupé. Puis on met le mannequin sur une planche dans la position que le client a demandé et on le laisse sécher 1, 2 ou 3 mois selon la saison. Ensuite le poil est collé, on brosse les peaux et on les sèche au sèche cheveux. Pour les finitions, on le met sur un socle final, on fait les peintures autour des yeux, on met la langue … " nous confie-t-il.

Exemple de mannequins

Pour les oiseaux c'est presque pareil sauf qu'une fois dépouillés, ils ne sont pas mis dans des bains de tannage mais avec des pinceaux et des savons dit arsenicos (qui ne contiennent pas d'arsenic), on passe le produit à l'intérieur de la peau de l'oiseau.
Pour les poissons cela revient au même sauf que les bains de tannage sont différents et qu'après il faut refaire les peintures avec un pistolet à peinture car elles s'en vont dans les bains. La peau est fragile selon les animaux, celle des oiseaux est beaucoup plus fragile que celle des mammifères qui est souple et résistante. Et pour ce qui est des restes, voilà ce qu'il en fait : " je mets les restes dans un congélateur à part et quand j'ai un certain stock je l'envoie à l'équarrissage. "

Un taxidermiste bien outillé : Il utilise du petit matériel comme par exemple : " il faut des petits et grands couteaux,

des scalpels pour les petits animaux, des pinces, des scies, des marteaux, des tenailles, du fil pour les coutures, des aiguilles, des pinces à épiler, des bacs où l'on met les peaux, des bains de tannage, du fil de fer, de la paille d'empaillage, du plâtre et de la mousse puréthane* ".

Mousse puréthane : cette mousse est composée de deux éléments qui mélangés ensemble, font une réaction chimique, cela grandit et prend la forme d'un moule.

Dans les bains il y a du fréon " et les émanations de ces produits ne sont pas bonnes à respirer ". Il y a des produits de synthèse à base de pétrole qui, lorsqu'ils sont mélangés provoquent des réactions chimiques.

Dans son atelier :

Il a un atelier privé avec une chambre de congélation où les animaux sont stockés. " J'ai là un petit compartiment où se trouvent les bains de tannage et où j'étends les peaux ". Il stocke dans la pièce d'à côté les animaux qui sèchent.

Comment se faire connaître ?

Il ne fait pas beaucoup de publicité. Auparavant il faisait des expositions dans des fêtes de chasse ou artisanales, " car les gens préfèrent voir, se rendre compte sur place ". Il ne se déplace sur les lieux de chasse que pour dépouiller les gros animaux et pour voir si les trophées sont intéressants.

Très peu de concurrents en Deux-Sèvres :

Dans ce secteur, c'est un petit artisanat. Il reçoit entre 800 et 1000 clients l'année. Il n'a pas beaucoup de concurrence car dans les Deux-Sèvres, il n'y a que 3 ou 4 taxidermistes par rapport à la Sologne où ils sont 15 à 20.

Une activité liée à la survie de la chasse :

Il n'y a pas de débouché à cause de la restriction de la chasse. " Le métier n'a de l'avenir que si la chasse continue car 95 % de mes clients sont des chasseurs ". Etant artisan, il ne cotise pas pour le chômage et en plus il n'y a pas d'avantage en nature.

L'hygiène et la sécurité, ATTENTION !

Les maladies envers ce métier : " avant il y a eu quelques empoisonnements à l'arsenic mais nous n'utilisons plus ce produit. Ou sinon il y a des infections en se coupant ", nous dit-il. Il n'y a pas de contrôle d'hygiène car ce ne sont pas des produits de consommations. Les contrôles qu'il y a sont des contrôles des fédérations et des douanes. Ceux de la fédération sont pour les espèces protégées et pour les espèces suivies au plan de chasse. Les contrôles de douane sont pour les animaux d'importation. La seule tenue de travail qu'il prend est une blouse pour les dépouilles.

Jack Simonnet et son métier :

Il nous a confié que : " si on n'aime pas ce métier, on ne la fait pas ". Il avait un C.A.P. de mécanicien d'entretien et l'entreprise où il travaillait a fermé. Des amis l'on poussé à prendre la suite de son père. Il a commencé en 1984, cela fait donc 15 ans.

Souvenir d'une partie de chasse

travail réalisé par deux élèves de 4 ème Sylvain BOUTINEAU et Eric MICHAUD

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.